



Répondre aux enjeux de la gestion comptable des PME-PMI.

Public concerné et conditions d'accès

Admission sur dossier de candidature.

Etre titulaire d'un des deux BAC +2 suivant :

- DUT GEA (option Finance Comptabilité)
- BTS Comptabilité Gestion

Pré requis pour tous les auditeurs titulaires d'un diplôme BAC+2 autre que ceux cités : il est impératif de valider deux UE de remise à niveau : **les UE CFA 043 et 044 " Gestion comptable et fiscale de l'entreprise "** avant de pouvoir postuler à l'entrée de la Licence professionnelle.

Cette formation s'adresse aussi aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle (VAE) dans un domaine de formation compatible avec la licence professionnelle « Gestion comptable et financière des PME – PMI » (décret du 23 août 1985).

Compte tenu de la teneur professionnelle de la licence proposée, un examen du dossier et éventuellement un entretien permettra de connaître les motivations et les projets professionnels des candidats. Il est possible qu'à la suite des validations d'acquis, des candidats puissent être dispensés d'une partie ou de la totalité de certains enseignements techniques. Des enseignements pourront compenser éventuellement des compétences moins bien maîtrisées, selon le cursus professionnel antérieur. Mais cette différenciation, dans la durée, ne paraît pas devoir être très fréquente. Le niveau des candidats engagés dans la démarche de formation continue de ce type est en effet relativement homogène et correspond à une technicité équivalente au Bac+2 liée aux travaux menés dans leurs entreprises.

Finalité du diplôme

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette licence professionnelle est de permettre aux auditeurs d'acquérir des compétences mais surtout une vision exhaustive des besoins en gestion comptable et financière nécessaires au pilotage d'entreprises de taille moyenne.

Ceci suppose que les auditeurs soient capables :

- D'établir des états financiers et de savoir les utiliser à des fins d'analyse et de gestion,
- D'élaborer des outils de gestion pertinents adaptés aux PME industrielles et de services à la fois pour la mesure des coûts et le pilotage des performances économiques et financières,
- De devenir des Hommes du dialogue de gestion au service des dirigeants dans le cadre de la prise de décision et de l'évaluation des résultats.

Métiers visés / débouchés

Métiers visés (Niveau II) au regard en particulier de la nomenclature INSEE :

- Directeur administratif et financier (PME)
- Contrôleur de gestion (PME)

Organisation

Nombre de crédits ECTS : 60

Stages, projets, mémoire

Au cours de leur formation, les auditeurs doivent s'impliquer dans un projet tutoré. Celui-ci aura pour objectifs : - de mettre en pratique et de développer les compétences acquises pendant la formation,- de confronter les auditeurs aux réalités du terrain, - de travailler en équipe (puisqu'il sera conseillé de travailler à plusieurs sur un même projet). Par conséquent, les auditeurs seront mis en situation (par groupe de 3 à 5) sur un projet qu'ils auront eux-mêmes proposé. Conformément à l'arrêté, le volume horaire consacré par l'auditeur s'élève à 150 heures. Le suivi de ce projet est effectué par un ou plusieurs tuteurs (membres de l'équipe pédagogique). Le projet sera évalué sur trois points : - Prise en compte de la réalisation objective du projet,- Rapport du projet à partir d'une grille d'évaluation définie, - Soutenance - orale devant un jury constitué de professionnels et d'enseignants. Il est réalisé durant le premier semestre parallèlement aux cours sur une période de 16 semaines.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE D'UNE PME-PMI



Diplôme LMD (Bac+3) – LP015

Le projet est finalisé par un rapport écrit et noté par un enseignant de la licence professionnelle compétent sur le sujet, après une soutenance orale. La note de projet est la moyenne des notes suivantes :

- note du tuteur
- note du rapport écrit et de la soutenance orale.

La validation du projet (note supérieure à 10), permet d'acquérir un crédit équivalent à 11 ECTS. Le bénéfice attendu de ce projet pour l'auditeur est l'expérience acquise dans sa capacité à mener une étude proposée, une aptitude à reformuler de façon synthétique, à organiser sa réflexion, à envisager des solutions concrètes et directement exploitables. L'objectif principal est d'approfondir la connaissance ou de découvrir le monde de l'entreprise pour y réaliser des travaux ou études dans le but d'appliquer les connaissances acquises en cours. Cette période d'apprentissage constitue l'Unité d'Enseignement 7 et représente une durée de 16 semaines.

A) Compte tenu de la spécificité du CNAM, cette période d'apprentissage peut s'effectuer dans le cadre d'un stage ou d'un emploi que possède l'auditeur en arrivant. Quelle que soit le choix retenu, c'est l'auditeur lui-même qui recherche l'entreprise avec le soutien de la structure administrative et pédagogique. Celle-ci met à sa disposition une liste d'entreprises susceptibles de l'accueillir.

B) Les auditeurs peuvent effectuer leur stage dans une entreprise de type industrielle ou de services, pourvu qu'elle soit représentative d'une PME - PMI

C) Un enseignant assure le suivi du stagiaire dans l'entreprise. Il l'aidera à se positionner en accord avec le cadre tuteur de l'entreprise qui encadrera l'auditeur.

MEMOIRE

Le mémoire est assorti au stage (le projet tutoré débouche pour sa part sur une production objective servant de base à son évaluation) La rédaction du mémoire doit montrer que l'auditeur a fait preuve durant sa période dans le cabinet ou l'entreprise :

- de vision globale face à un problème technique ;
- d'autonomie ;
- de sens des responsabilités ;
- d'esprit d'initiative ;
- et des qualités techniques dans ses conclusions.

A ce titre, une problématique sera proposée dans le rapport à laquelle les étudiants devront montrer en quoi et comment le stage a répondu à celle-ci.

Une soutenance est effectuée devant un jury comportant au moins trois personnes qualifiées en l'occurrence :

- deux enseignants permanents du CNAM
- un professionnel représentant de la structure d'accueil du stage.

L'évaluation de ce mémoire et de cette soutenance est effectuée après délibération du jury précité. Cette évaluation entrera, pour une seconde moitié, dans la note définitive attribuée à l'UE 7. La validation du mémoire (note supérieure à 10), permet d'acquérir un crédit équivalent à 11 ECTS.

Conditions de délivrance du diplôme

Pour chacune des unités d'enseignement, le contrôle des connaissances se déroule en deux étapes : un contrôle continu représentant 30% de la note finale et 70%, un examen final. En cas de validation d'acquis, les résultats sont calculés sur les épreuves effectivement passées par le candidat. L'obtention de la licence professionnelle nécessite une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des UE, et que les notes du stage et du projet tutoré soient supérieures ou égales à 10. Conformément à l'article 10 de l'arrêté organisant la Licence Professionnelle toute UE dans laquelle la moyenne des notes est supérieure ou égale à 10/20 est capitalisable (sans capitalisation de point) et donne lieu à délivrance d'une attestation en ce sens si la Licence ne peut pas être délivrée. Une seconde session est organisée 3 mois après la première pour les auditeurs n'ayant pas obtenu la Licence Professionnelle. Pour cette seconde session, seules sont repassées les UE où la moyenne de 10/20 n'a pas été obtenue.

Ce document d'information ne peut en aucun cas engager de façon contractuelle le Cnam Champagne-Ardenne



La certification professionnelle atteste des compétences et capacités acquises dans les trois principales fonctions suivantes :

FONCTION 1 : LA GESTION ET LA PRODUCTION COMPTABLE ET FINANCIERE DES PME-PMI

- Connaissance appliquée de la comptabilité financière des sociétés et des entreprises,
- Connaissance approfondie des critères de gestion des PME-PMI,
- Connaissance appliquée de la comptabilité et du contrôle de gestion appliqué aux PME-PMI,
- maîtrise des méthodes et outils de production des documents et rapports financiers et comptables (bilan annuel, compte de résultats, trésorerie, fiscalité des impôts, déclarations fiscales...).

FONCTION 2 : L'ARTICULATION ENTRE GESTION ET STRATEGIE DE PILOTAGE DES PME-PMI

- Connaissance des principes de management stratégique des PME-PMI,
- maîtrise des liens entre les indicateurs de gestion fiscaux et financiers et leurs incidences sur l'activité,
- capacité à proposer des solutions comptables, fiscales et financières cohérentes avec les choix managériaux,
- capacité à proposer des solutions nouvelles permettant aux dirigeants de choisir différentes options de développement économique et stratégique.

FONCTION 3 : LA COMUNICATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES CHOIX MANAGERIAUX DE GESTION

- Connaissance des modèles d'indicateurs de gestion et de suivi fiscal, financier et comptable,
- Maîtrise des techniques et supports de communication permettant de présenter les résultats de gestion en lien avec les choix de management des PME-PMI,
- Capacité d'argumentation des choix fiscaux et financiers de l'entreprise,
- capacité à contrôler et suivre continûment les évolutions d'entreprise (production de situations mensuelles, trimestrielles, d'indicateurs de veille...).

Conseils pour organiser votre formation / Orientation

De façon à mieux organiser votre parcours de formation, pensez à rencontrer un conseiller d'orientation.



Planning

L'ouverture d'une UE est conditionnée par le nombre d'inscrits. En conséquence, les dates de rentrée et d'examen sont susceptibles d'être modifiées.

Ouvrages de cours

Certains enseignements nécessitent l'achat d'un livre(s). Les références de ces ouvrages seront communiquées par les enseignants. L'acquisition de ces ouvrages est obligatoire pour suivre les enseignements. Nous vous invitons à attendre l'ouverture de l'enseignement avant d'acquérir les livres correspondants.

Logiciels

Les logiciels et didacticiels mis à disposition par le centre EAD ne sont utilisables que dans le cadre de la formation et pour la durée de la formation. Certains logiciels fonctionnent exclusivement sur micro-ordinateurs PC. Les enseignements concernés sont repérés par le pictogramme . Les enseignements repérés par le pictogramme  nécessitent l'acquisition d'un logiciel. La logithèque pourra être complétée par les enseignants.

Pour répondre à votre attente cette formation est aussi proposée en Champagne-Ardenne selon d'autres modalités d'enseignement.

Reportez-vous au document « Le Cnam en Champagne-Ardenne » ou au site www.cnam-champagne-ardenne.fr.

Centre d'Enseignement A Distance

Cnam Champagne-Ardenne
Moulin de la Housse – rue des Crayères
BP 1034 – 51687 Reims Cedex 2

Tél. : 03.26.36.80.20 - Isabelle Bitz
Courriel : ead@cnam-champagne-ardenne.fr

Licence professionnelle
Management des organisations
 gestion comptable et financière des PME-PMI
 LP015

Période d'enseignement

S1 - Premier semestre

Rentrée : octobre 2009

Examen : février 2010

S2 - Second semestre

Rentrée : février 2010

Examen : juin 2010

A - UE annuelle

Examen : juin 2010

S1	CFA105	COMPTABILITÉ FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS I	8	
	► www			
S2	CFA106	COMPTABILITÉ FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS II	8	
	► www			
S1	CCG101	COMPTABILITÉ ET CONTRÔLE DE GESTION INITIATION I	8	
	► www			
S2	CCG102	COMPTABILITÉ ET CONTRÔLE DE GESTION INITIATION II	8	
	► www			
A	GFN108	DECISIONS FINANCIÈRES A COURT TERME : GESTION TRÉSORERIE ET NÉGOCIATIONS BANQUES ENTREPRISES	6	
	► www			
S1 S2	UA2B13	TEST D'ANGLAIS (BULAT NIVEAU 1)	3	
A	UA130T	PROJET TUTORÉ	11	
	UA 130S	EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE OU STAGE	16	

